RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Avis adopté à la séance plénière du 22 septembre 2020

Contribution du CESE au projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche

Déclaration du groupe de l'UNAF

La recherche interfère sur de nombreux sujets de la vie quotidienne des familles comme le souligne à juste titre le présent avis. « Tous les domaines des activités humaines, la santé, l'alimentation, les transports, l'habitat, l'énergie, les communications, la culture ont besoin de grandes avancées scientifiques. »

Une fois ce postulat posé, cela va-t-il de soi que la recherche doive être encouragée par l'action politique ? La réalité n'est malheureusement pas aussi simple et le présent avis marque un certain nombre de limites que le groupe de l'Unaf soutient. L'urgence de la pandémie de Covid-19 a remis au premier plan, sous une forme renouvelée, le difficile problème de la rencontre entre la connaissance scientifique et la pratique politique.

Il est urgent de retrouver une ambition pour la recherche française et européenne et cela passe par une programmation claire de moyens financiers supplémentaires pérennes pour que la France retrouve son niveau d'investissement des pays les plus en pointe. La recherche prépare l'avenir : c'est un investissement.

Les moyens financiers ne sont pas tout, la recherche doit s'inscrire dans une stratégie globale avec le respect d'un certain nombre d'équilibres à trouver : au débat entre scientifiques se superpose le débat sur les valeurs en jeu dans toute action politique. Ce sont deux lieux de débats distincts, qui s'interpénètrent et s'articulent l'un l'autre. Ils participent tous deux de la vie d'une démocratie dynamique.

Pour ce faire, le Groupe de l'Unaf partage plusieurs nécessités : renforcer la culture scientifique nationale, réhabiliter les sciences humaines et sociales, mettre fin au « gâchis de ressources humaines » que sont les doctorants.

Le développement de la culture scientifique est un impératif à tous les âges de la vie et contribue à la prise de conscience et à l'analyse du monde qui nous entoure.

Cette culture conduit aussi à définir une controverse scientifique permettant de dépasser des débats sans issue apparente, qui traversent, divisent et parfois déchirent la société.

La politique de transparence ouvre à un rapport critique, c'est-à-dire attentif aux limites de chaque point de vue. Une large interdisciplinarité, qui inclut les sciences humaines, doit donc s'imposer dans les programmes de recherche et la constitution des groupes d'experts.

L'avis dénonce à juste titre le gâchis que représente la non-reconnaissance des compétences développées par les doctorants. Revaloriser le doctorat et permettre des passerelles des organismes de recherche vers les entreprises et la fonction publique doivent être favorisés.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.